



Nouveautés au CDI

publié le 09/11/2021

Grâce à un partenariat avec la Médiathèque Départementale, vous avez maintenant la possibilité d'emprunter **des livres audio** ainsi que des **livres en gros caractères**.

Pour se relaxer, s'évader dans les transports, en se baladant, pour le plaisir de se faire raconter des histoires, essayez donc le livre lu !

